

Comment on maintiendra la discipline dans ce corps excellent, comment surtout on le fortifiera par le recrutement intensif des hommes et des jeunes gens, trop peu nombreux encore dans les fraternités, le R. P. Rémi l'expose avec une chaleur qui gagne l'auditoire.

Mgr Charost appuie de son autorité le vœu final du rapporteur. « Le Tiers-Ordre, observe Sa Grandeur, n'est pas une œuvre, mais il est l'âme intérieure de toutes les œuvres. Des œuvres, on en a fondé beaucoup dans ces derniers temps. Mais il n'y a que les saints qui fondent des ordres, et il a fallu un saint François d'Assise pour fonder le Tiers-Ordre, pour lui donner son envelopure mondiale. Je désire que tous les directeurs de patronages et d'œuvres de jeunesse recrutent des adhérents à cette grande et nécessaire institution. »

A son tour le R. P. Pascal dit quelle attirance Saint François, fleur de la jeunesse d'Assise, exerce naturellement sur l'adolescence innocente et généreuse. Une conversation fraternelle et pratique s'engage alors entre les congressistes, et l'on signale de très beaux exemples d'apostolat donnés par les tertiaires dans la famille ou dans la profession.

LE BUT ET L'ESPRIT DU TIERS-ORDRE

En instituant le Tiers-Ordre au début du XIII^{ème} siècle, Saint François d'Assise a voulu restaurer la foi et les mœurs d'une société qui retournait, comme la nôtre, au paganisme : M. l'abbé Deremaux, curé de Saint-Camille, le rappelle en une page d'histoire suggestive.

A ses tertiaires le saint fondateur n'a pas demandé de difficiles observances, mais le simple retour à l'esprit comme aux vertus de l'Evangile.

Qu'ils rompent avec les préjugés mondains, qu'ils aient l'esprit de prière et de charité, de force et de zèle ! Les maux dont souffrent la société moderne trouveront dans leur exemple le seul remède efficace.

Ensemble, les congressistes recherchent les moyens de fortifier chez les tertiaires l'esprit de leur Ordre. Mgr Charost se félicite